

Monseigneur était évidemment ému en relataut que sur quatre Sœurs Grises qu'il avait emmenées avec lui, en 1844, il en a retrouvé, cette année, deux encore vivantes, les Sœurs Lafrance et St. Joseph ; les deux autres, les Sœurs Valade, supérieure, et Delagrave, assistante, sont allées goûter la récompense de leur courageux dévouement.

Combien tout a grandi depuis 1844, observe l'éloquent prédicateur. Aujourd'hui il y a un Archevêque à St. Boniface, qui est Mgr. Taché, avec trente-trois prêtres sous sa juridiction ; il a un évêque suffragant, Mgr. Grandin, évêque de St. Albert ; il y a, en outre, Mgr. Faraud, vicaire apostolique du Mackenzie, qui relève du St. Siège. Dans l'archidiocèse de St. Boniface, il y a dix-huit paroisses ou missions organisées et possédant des écoles ; il y a un collège en construction à St. Boniface, capable de contenir 150 à deux cents élèves ; il y aura cette automne, à Winnipeg, une Académie des frères de la doctrine chrétienne ; les Sœurs-Grises ont un pensionnat pour les jeunes filles, outre l'Hôpital et l'Hospice, et sans compter les écoles qu'elles soutiennent dans plusieurs paroisses ; elles ont fondé trois missions principales : à l'Isle à la Croix, à 250 lieues au nord-ouest de Winnipeg ; à Edmonton, et une autre au lac des Esclaves, presque sous le cercle polaire. Les missionnaires ont pénétré partout, et Mgr. Laflèche rapporte en passant que Mgr. Grandin lui a raconté comment il avait vu une nuit durer trente-cinq jours au fort Good Hope, sur le Mackenzie, près du pôle nord.

Mgr Laflèche calcule que la population métisse a triplé depuis vingt-cinq ans et que les progrès matériels ont été très-sensibles. Les métis ont généralement une nombreuse famille. Toutefois, si le métis a hérité de ses ancêtres, les vieux voyageurs canadiens, une foi profonde, il a conservé du sauvage la nonchalance et souvent la paresse.

Sa Grandeur nous montre ensuite le sauvage rebelle à la loi de Dieu, sourd aux enseignements des missionnaires, se consumant dans des guerres sans but, s'affaiblissant dans une existence immorale, souvent pire que la brute et disparaissant ainsi peu à peu, pendant que les métis, au contraire, qui ont écouté l'enseignement de la religion et se sont pliés aux lois de la morale, se multiplient et se fortifient ; mais les métis eux-mêmes ne pourront se maintenir et vivre qu'à la condition d'accepter la dure loi du travail et de se résigner à demander à la terre la nourriture et le vêtement.

Monseigneur termine en nous disant combien est belle et fertile cette vallée de la Rivière-Rouge, cette région qui comprend le Minnesota, le Dakotah et le Manitoba, en quelle abondance y poussent les céréales, et avec quelle rapidité surgissent les grandes villes au sein de la prairie. Tout de même, il faut compter avec certains désavantages, le

manque d'eau et de bois, les inondations et les sauterelles, fléaux qui ravagent parfois le pays. En un mot, c'est encore au Canada que les Canadiens sont le mieux, dit en finissant Monseigneur ; mais pour ceux qui veulent absolument émigrer, qu'ils aillent au Manitoba, où ils retrouveront en grande partie les institutions qui leur sont les plus chères et un sol fertile ; mais, de grâce, qu'ils n'aillent pas dans ces boutiques de la Nouvelle-Angleterre, où, suivant l'expression du major Mallet, la condition des Canadiens est pire que celle des Nègres au Sud.

AVIS.

Pour une cause mesquine et indépendante de la volonté de MM. DRAPEAU et DUQUET, la publication annoncée de *l'Album Illustré de la Fête St. Jean-Baptiste de Québec* ne se fera pas.

En conséquence de l'abandon forcé du projet susdit, nous commencerons, le mois prochain, la publication des renseignements importants recueillis sur quelques-uns des principaux groupes franco-canadiens des Etats-Unis.

UNE EXPLICATION.

Un incident inattendu et tout particulier nous oblige à cesser dès aujourd'hui la publication de la musique.

Comme compensation, nous imprimons *l'Album des Familles* avec des caractères plus petits, ce qui permet de donner un quart de plus de matière à lire.

Entendons-nous.

L'Administration actuelle de *l'Album des Familles* n'a rien à voir dans la collection des comptes dus au ci-devant *Foyer Domestique*, ni ne saurait être tenu responsable des difficultés qui peuvent surgir entre M. F. H. CHABOT, acquéreur des livres de comptes, et les ci-devant abonnés à la dite publication, pour les années 1876-1877-1878 et 1879.

Quant à l'année 1880, appartenant à l'Administration de *l'Album des Familles*, c'est à cette dernière administration qu'on devra s'adresser, et nullement à d'autre.

Dans ce dernier cas, on pourra s'adresser comme suit :

A M. l'Administrateur de
l'Album des Familles,
Ottawa.

(B. P. Boîte 1,012.)